



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 07 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidats du centre de **POITIERS** (86) à :

BABU Valérie
BACHELIER Laura avec les félicitations du jury
BAZIN Manon
BENAFLA Andréa avec les félicitations du jury
BRAUD Nathalie
DAP Charline
GAILLARD Céline
GUÉRIN Octavie
GUIBERT épouse BONNIN Sylvie
HILLAIRET Marie
MOUËZY Patricia
RENAUDEAU épouse GÂTINEAU Virginie
RICOUL Tiffany
SABOUREAU Ophélie

Fait à Paris, le 07 juin 2017,
le président de jury,

Philippe DENRY

